

## POSTULAT URGENT

**des députés Bruno Perroud (suppl.), UDC, Jean-Henri Dumont, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), German Eyer, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Liliane Brigger, CSPO, et cosignataires concernant un audit pour l'OCVS (11.12.2012) 1.260**

### Critères d'urgence

Actualité de l'événement: dysfonctionnements relevés par la presse et confirmé par la réponse du Conseil d'Etat datée du 29 novembre 2012

Imprévisibilité: nul ne pouvait prévoir les réponses du Conseil d'Etat datée du 29 novembre 2012 au sujet de la question écrite du 12 septembre 2012

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: en vue des décisions déjà prises et d'apporter des mesures correctives d'urgence par exemple sur l'organisation de la direction.

Dans le contexte de plus en plus nébuleux qui entoure l'organisation et la gestion de l'Organisation cantonale valaisanne des Secours (OCVS), de l'augmentation considérable de ses budgets, du non-respect de ses statuts par ses dirigeants, de la souffrance vécue par son personnel, du malaise existant auprès de ses partenaires, de ses changements de stratégie en matière d'investissement des moyens ambulances, du manque de clarté et de transparence de ses modes de financement (relevé dans le rapport Jeanneret en mai 2012), au vu de la réponse du Conseil d'Etat du 29 novembre 2012 à la question écrite «Dysfonctionnements à l'OCVS?» du 12 septembre 2012, qui n'apporte pas de correctifs mais nous apprend entre autres que la direction de cet organisme est payé comme un Conseiller d'Etat pour gérer 30 personnes, avant l'entrée en force de la nouvelle direction, nous estimons que le temps est venu de savoir ce qui se passe vraiment à l'OCVS et pour cela, d'en faire un audit et d'apporter d'urgence les correctifs nécessaires.

Cet audit devra être fait par des personnalités neutres, indépendantes et qualifiées notamment en matière de soins pré-hospitaliers.

### Conclusion:

Il devra porter en tout cas sur les points suivants:

- analyse du mandat de prestations
- mode de fonctionnement des organes dirigeants
- respect de la loi sur les secours, de son ordonnance et des statuts de l'OCVS
- analyse objective des structures en lien avec le cadre de la mission et du mandat
- stratégie de renouvellement du parc ambulances vu sous l'angle du subventionnement
- application du Risk management, du système de contrôle interne et des responsabilités des organes
- analyse des conflits d'intérêts
- pertinence des rapports Girardin et Jeanneret et analyse des solutions pragmatiques proposées
- et toutes analyses nécessaires pour s'assurer que les deniers de l'Etat (donc, des contribuables) sont utilisés de manière adéquate
- propositions d'améliorations.

Les collaborateurs, les partenaires et toutes autres personnes qui seront entendus par les experts mandatés devront pouvoir s'exprimer sans crainte de représailles et être déliés du secret professionnel ou de fonction.

Sion, le 11 décembre 2012  
(09h48)

Bruno Perroud, député (suppl.), UDC  
Jean-Henri Dumont, député,  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
German Eyer, député,  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
Liliane Brigger, députée, CSPO  
et cosignataires